



of Finance

Fait à Varsovie, le 20.01.2017

OBJET : Certificat d'acquittement des obligations Fiscales

A la suite d'un transfert de fonds entre ledit groupe Sterling Consultancy Options et Madame Kung Bernadette, nos services ont pu constater le non acquittement des obligations fiscales vis-à-vis du Gouvernement Polonais selon la législation en vigueur au moment des opérations.

Dé ce fait, et pour éviter toutes probabilités de fraudes, les autorités compétentes se sont vu dans l'obligation d'intervenir en séquestrant les fonds sur un compte ségrégué jusqu'au règlement de l'intégralité des frais inhérents à la dite-opération.

Le gel des fonds sous séquestre datant du Vendredi 20 Janvier 2017, devant être régularisé dans les lignes d'écriture et comptable de nos services avant la fin d'année fiscale, nous comptons sur votre réactivité.

Les droits fiscaux s'élevant à 22 % des montants gelés, et afin de pouvoir clore définitivement cette opération au mieux de vos intérêts, Madame Kung Bernadette s'acquitter du montant de 26 994.26 euros pour débloquer les fonds.

Des frais éventuels de consignation à hauteur de 0.50 % (par jour) du montant global de somme, sont susceptible d'être ajouter à ladite dette.

Un délai variant entre 48 et 72h, après paiement des sommes dues, seront nécessaires à la levée de la mise sous sequestre ainsi qu'au versement final du soldes.

Cordialement

Ministry of Finance (Pole Francophone)

Damian Bloch



mail: ministryoffinance@polandmail.com

VOTRE ATTENTION (FR) : L'information contenue dans ce message et les documents qui l'accompagnent sont confidentiels et prévus pour une utilisation exclusive par la personne ou l'entité mentionnée ci-dessus. Toute publication, utilisation ou diffusion, même partielle, doit être autorisée préalablement. Si vous recevez ce message par erreur, nous vous remercions de nous en informer et de le détruire immédiatement.